

## TRANSPORTS

# Les députés votent le passe Navigo à 70 €

■ L'Assemblée nationale a approuvé hier soir les mesures de financement pour l'instauration d'un passe Navigo au tarif unique de 70 € par mois, applicable à la rentrée 2015. Ce forfait permettra à 55 % des Franciliens de payer moins cher leurs transports en commun. Les 400 M€ de manque à gagner pour le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) seront compensés par 210 M€ provenant d'une augmentation du versement transport acquitté par les entreprises et par 190 M€ que la région devra trouver chaque année. Ce passe Navigo unique est une promesse de campagne des Verts lors des dernières élections régionales, reprise par les socialistes dans le cadre d'une alliance au second tour.